

« Nous avons tous caché notre surdité »

L'Association des Devenus Sourds de la Manche (ADSM) organise plusieurs manifestations sur la perte d'audition. Sa présidente, Anne-Marie Desmottes, évoque un sujet encore tabou.

Pouvez-vous décrire le quotidien d'une malentendante ?

Je suis sourde profonde. Ma perte d'audition est de 105 décibels. C'est supérieur à certains sourds de naissance. Le maximum est 120 décibels. Les aides auditives nous aident, mais elles ne suffisent pas lorsque l'on est sourd profond. Pourtant, je parle et je lis sur les lèvres. Nous lisons tous sur les lèvres. C'est instinctif, et aussi enseigné par les orthophonistes. Mais la lecture labiale est épuisante. Je ne peux pas le faire plus de 10 minutes.

Quelle est l'ampleur de ce phénomène ?

En France, on estime à 10 % la population malentendante. Ramené à la Manche, cela ferait 45'000 personnes. Mais c'est un sujet tabou. Tout le monde connaît l'expression « sourd dingue ». On cache sa surdité, nous sommes tous passés par là.

Pourquoi le cacher ?

Pour beaucoup, devenir sourd est synonyme de licenciement. Moi, je suis devenue malentendante à 35 ans. Comme tous les autres, je l'ai d'abord caché. Mais j'avais la chance d'être enseignante. J'ai continué ma carrière au CNED, le centre national d'études à distance. La surdité peut entraîner aussi le divorce. Tout d'un coup, le conjoint se retrouve avec une personne différente.



Anne-Marie Desmottes, présidente de l'Association des Devenus Sourds de la Manche, montre ici une boucle magnétique. Cette association est basée aux Unelles, à Coutances.

Quelles peuvent être les autres conséquences ?

L'isolement, le repli sur soi, ne plus participer à la vie sociale... Le handicap auditif ne se voit pas, il est invisible. Nous sommes des sourds chez les entendants, et des entendants chez les sourds. Quelque part, le pronostic vital est engagé. Devenir sourd peut conduire très loin dans la dépression. On sait aussi que les

malentendants développent la maladie d'Alzheimer plus vite que les autres.

Qu'attendez-vous des pouvoirs publics ?

En 2005, la loi a reconnu l'écrit comme moyen de compensation. Des nouveaux métiers sont créés dans la transcription écrite. À l'ADSM, nous avons deux salariés et un prestataire.

L'accessibilité est obligatoire en 2015. Nous voyons bien les collectivités de communes qui ne sont pas inquiètes financièrement. Il est avant tout de sensibiliser à notre handicap. Dans la région de Coutances, où trois grandes villes sont équipées de la boucle magnétique, Cherbourg et Granville sont les villes les plus avancées.

Vous intervenez aussi auprès de vos collègues ?

Oui, ça m'affole quand on voit des jeunes avec les MP3. Les collègues nous signalent de plus en plus de problèmes auditifs. Si on ne peut pas écouter de la musique, on doit écouter moins fort.

Propos recueillis par Christophe L...

Des tests auditifs gratuits dans toute la Manche

L'ADSM (l'Association des Devenus Sourds de la Manche) est basée à Coutances. La journée nationale de l'audition est le 11 mars. L'ADSM a fait le choix de plusieurs dates et d'aller dans des villes non encore visitées par l'association, notamment dans le Sud-Manche. Ces journées se déroulent de 10 h à 17 h, et les débats sont programmés à 14 h 30. Ils seront animés par Anne-Marie

Desmottes, présidente de l'ADSM, et Samuel Poulingue, agent de développement. Des tests auditifs non médicaux gratuits, menés par des audioprothésistes, seront proposés.

La liste est la suivante : le 16 mars à **St-Hilaire-du-Harcouët** (Espace Saint-Hilaire) ; le 20 mars au Grand salon de la mairie de **Coutances** (équipé d'une boucle magnétique et

avec transcription écrite, conférence du Professeur Moreau, chirurgien ORL du CHU de Caen) ; le 25 mars à **Valognes** (Salle Paul Eluard, Hôtel Dieu), le 30 mars au Centre Culturel de **Saint-Lô** ; la 8 avril au théâtre d'**Avranches** ; le 27 avril au cinéma Géricault de **Mortain** (deux débats, à 14 h 30 et à 20 h 30) ; le 29 avril à **Carentan** (Club de l'Amitié, square Henri-Mangon).